

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 55 (1904)
Heft: 8-9

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3° Sur la demande du Département fédéral de l'Intérieur, un changement sera apporté à l'ordre du jour de l'assemblée de Brigue, afin qu'une discussion générale soit ouverte sur l'article 10 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale du 11 octobre 1902. Il s'agit de savoir, dans le cas particulier, jusqu'à quel point certaines conditions locales, justifient une modification dans le sens accepté par les Chambres fédérales. — M. Enderlin est désigné à cet effet et, afin de donner à la discussion toute l'ampleur désirable, on décide de renoncer au second travail: „classification uniforme des assortiments“.

4° Le caissier rapporte sur la gestion de l'exercice 1903/4 et sur celle du fonds de Morsier. Malgré le déficit habituel, on décide de ne pas avoir recours à une nouvelle demande de subvention fédérale, avant de savoir si la Société ne peut pas se tirer elle-même de cette regrettable situation.

5° Le comité est de l'avis que c'est l'affaire des intéressés de publier ou pas les travaux présentés dans les conférences forestières de l'hiver dernier. Ceci en réponse à une demande faite à ce sujet.



Communications.

Société forestière de Franche-Comté et Belfort.

C'est à Annecy, que la Société forestière de Franche Comté et Belfort vient de tenir sa quatorzième réunion annuelle, appelée pompeusement « Congrès ». Les congressistes, au nombre d'une centaine, se sont réunis à Annecy lundi 4 juillet. Parmi ces derniers, M. Curchod, l'Inspecteur forestier de la ville de Lausanne, toujours fidèle aux réunions de nos voisins d'outre-Jura, représentait dignement la sylviculture helvétique.

Par exception, la Société était sortie de sa sphère d'exploration, et avait poussé une pointe en Savoie, pour y admirer les travaux sylvicoles que nos collègues français ont entrepris dans cet admirable pays, durant les quarante dernières années, soit à partir de l'annexion de la Savoie à la France.

Les populations rurales savoyardes ont été, au début, plutôt opposées à une intervention forestière, et les communes, qui possèdent la plus forte proportion de la surface boisée, (les forêts domaniales n'existent pas en Savoie) n'ont pas facilité la tâche des agents forestiers. Aujourd'hui cette opposition tend à disparaître, et si, dans certaines localités, l'appui moral et financier fait parfois défaut, on laisse cependant, agir l'administration.

Le mardi 5 juillet, nous quittons Annecy de grand matin pour nous rendre, par chemin de fer, à Faverges, petite ville industrielle située à quelques km au sud du lac. De là, de voitures nous conduisent au pied de la forêt communale de Seythenex.

Cette dernière couvre une côte escarpée, tournée au N.-E. à une altitude moyenne de 1000 m. Elle constitue un massif de 294 ha de résineux, où l'Épicéa est presque à l'état pur; le Hêtre et le Sapin blanc n'occupant qu'une très faible place.

Cette forêt a été aménagée, il y a huit ans, par le service des aménagements de la conservation de Chambéry (cette conservation comprend les Départements de Savoie et de Haute-Savoie). Jusqu'à ces dernières années, elle était sous la direction technique de M. Guinier, Inspecteur des Eaux et Forêts à Annecy. Cet agent retraité a bien voulu nous faire les honneurs de son ancien domaine, et nous avons tous admiré l'entrain et le zèle de ce collègue, dont l'activité brillera toujours dans les annales de l'Inspection d'Annecy.

La forêt de Seythenex a été aménagée en trois séries superposées, dont l'inférieure, celle de futaie régulière, mesure 124 ha; la révolution admise est de 144 ans. La série jardinée a une surface de 75 ha et une révolution de 162 ans. Finalement la série supérieure, dite de protection, occupe les hauteurs rocheuses, à une altitude de 1500 à 1600 m, elle compte 94 ha. L'exploitabilité physique est ici la règle.

Nous ne visitons que la série inférieure où nous voyons de beaux peuplements homogènes. Les parcelles sont de contenances presque égales, toujours séparées par des chemins ou par des sentiers d'inspection. On nous dit que ce sont là les seules voies de vidange, et que la commune de Seythenex ne songe nullement à construire une route dans sa forêt. Evidemment sous ce rapport-là, la Savoie est encore fort en retard, les administrations communales ne comprenant pas l'intérêt qu'elles auraient à améliorer leurs réseaux de chemins, en construisant non pas des sentiers pour les chevreuils, mais de simples routes carrossables ayant 2—3 m de largeur. Nous nous sommes renseigné auprès de nos collègues de la région que nous visitons, et tous nous ont affirmé que Seythenex n'était pas plus arriéré, sous ce rapport-là, que d'autres localités du Département.

En 1858, soit peu de temps avant l'annexion, la commune a pratiqué une coupe rase au milieu de l'actuelle série de futaie régulière. Quelques années plus tard, le service forestier en entreprit le reboisement à l'aide de l'Épicéa. Aujourd'hui, ce peuplement régulier forme un beau perchis qui vient d'être parcouru par la première éclaircie.

La discussion commence et devient passionnante. M. Guinier émet ses théories sur la culture de l'Épicéa, qu'il ne veut voir éduquer qu'à l'état serré et régulier; il prétend que le jardinage ne peut convenir à cette essence. Les adversaires de la futaie à coupes successives ripostent, et tout en gravissant la côte entre les lignes de beaux fûts, plus ou moins vierges de branches, on discute sur cette question primordiale qui est bien digne de préoccuper tout sylviculteur travaillant dans la futaie résineuse.

Deux importants marchands de bois du Jura qui comptent parmi les membres les plus distingués de la Société, apportent le précieux

concours de leur expérience. Ces messieurs nous font remarquer que les bois d'Epicéa qu'ils tirent de la région du Jura ne produisent que le 30% de planches de premier choix, tandis que les mêmes bois qu'ils reçoivent de l'Autriche, rendent le 60%. D'où provient cette différence? Faut-il l'attribuer au mode de culture de cette essence, qui, dans l'un des pays, tendrait à élever des massifs serrés et réguliers, et dans l'autre, des peuplements d'âgés mélangés? Personne ne peut donner de réponse précise à cette question, qui mérite cependant d'être élucidée; car, si d'un côté, le sylviculteur doit viser à produire le plus grand cube possible, de l'autre, il doit chercher à fournir au commerce un bois d'une réelle valeur technique qu'il est certain de pouvoir toujours écouler facilement. Il y a là évidemment une norme à découvrir en cherchant à fixer le rapport exact entre ces deux facteurs qui sont: le cube et le prix d'unité. Voilà un sujet tout trouvé pour un futur concours de la Société! Celui de nos collègues qui aura amené un peu de lumière dans ce débat, et qui sera arrivé à un résultat palpable dans cette étude complexe, méritera la reconnaissance, soit du producteur, soit du consommateur. Les marchands de bois nous affirment que jamais ils ne peuvent arriver à satisfaire la demande du bois de premier choix, c'est-à-dire du billon qui n'a pas ou presque pas de nœuds; tandis qu'ils sont envahis par les bois nouveaux qu'ils n'écoulent que difficilement.

L'idéal et le but à atteindre ne seraient-ils pas, en matière de forêt de montagne, d'arriver à constituer des futaies jardinées dont les arbres de diverses essences ne seraient pas mélangés individuellement, mais formeraient de petits massifs de quelques ares d'une même essence, et dont les tiges seraient de dimensions à peu près uniformes. Ces bouquets constitueraient autant de forêts minuscules et permettraient d'arriver à produire un bois techniquement apprécié, tout en utilisant les ressources variables du sol forestier, au moyen d'une judicieuse répartition des diverses essences selon les exigences de ces dernières. De cette façon, l'Epicéa pourrait être cultivé à l'état serré dans la futaie jardinée, et les marchands de bois finiraient peut-être par nous pardonner d'abandonner, du moins en montagne, la classique futaie à coupes successives. Du reste, lors des reboisements de terrains incultes, on procède aujourd'hui de cette façon et l'on forme des bouquets d'une même essence, en se guidant selon la nature du terrain. Nous ne commettons plus la faute qu'ont faite nos devanciers qui, en créant des futaies mélangées, plantaient par lignes alternes, méthode contraire à la nature; car, l'une ou l'autre des essences finissait toujours par être étouffée.

Tandis que nous regagnons le village de Seythenex, nous entendons encore d'intéressants renseignements des forestiers de la région. Ils nous apprennent qu'en Savoie, surtout dans la région d'Annecy, on ne veut que de l'Epicéa, les bois de Sapin blanc n'étant pas même tolérés pour la charpente. Nos collègues du Jura affirment qu'en Franche Comté, par contre, le consommateur a des principes diamétralement

opposés: il ne veut que du Sapin blanc pour la charpente et proscrit, par exemple, l'Epicéa pour les chevrons! Tout cela nous prouve que nous avons encore beaucoup à lutter contre les préventions et les préjugés ancrés dans les populations rurales. Il incombe à la sylviculture, secondée par la science, de ramener la vérité dans ce domaine et de démolir ces théories fantaisistes à l'aide d'observations et d'expériences sérieuses.

La journée se termine par la visite des curieuses grottes de Seythenex.

Mercredi à sept heures du matin, nous nous réunissons, comme la veille, par un temps splendide et gagnons une hauteur au Sud d'Annecy, à l'extrémité Nord de la Chaîne du Semnoz. Il s'agit de visiter le reboisement du Crêt du Maure, une éminence qui, avant l'annexion, était aride et dénudée, et dont le pâturage des chèvres achevait de détruire les maigres vestiges de végétation.

Mais il commence à faire chaud et en gravissant le Crêt du Maure, la bande forestière cherche l'ombre. Nous pénétrons heureusement dans une forêt mélangée où bientôt notre intrépide chef de course, M. Guinier, veut bien nous raconter l'origine de la forêt qui nous abrite.

En 1861 le reboisement de cette colline fut décidé par la ville d'Annecy et en 1870, une surface de 148 ha fut complètement boisée à l'aide de 1,300,000 plantons de 2 ans et de 900 kg de graines. On choisit comme essence des Pins sylvestre et noir, de l'Epicéa, du Mélèze, du Chêne, des Erables et du Hêtre. En outre, on essaya le Pin à crochets de Corse, qui a donné, contrairement à sa réputation, de bons résultats. Les plantations ont été faites généralement par bouquets et le peuplement mélangé atteint aujourd'hui, après 45 ans, une moyenne de 15 m de hauteur.

Evidemment avec un sol aussi superficiel, cette forêt ne donnera jamais un grand rendement; ce n'est, du reste, par le but que ses créateurs ont poursuivi. Ils ont cherché à couvrir de végétation une colline dénudée et à créer un parc aux portes de la ville. Ils ont pleinement réussi et le mérite de cette entreprise revient surtout à M. Clerc, ancien Inspecteur à Annecy, qui a présidé au reboisement du Crêt du Maure et que nous regrettons de n'avoir vu prendre part à notre excursion. L'intérêt que nous avons tous manifesté à visiter la belle forêt qu'il a créée, eût été sûrement pour lui une satisfaction personnelle; car, s'il ne parcourt plus aujourd'hui le Crêt du Maure, son œuvre remarquable subsiste et fait l'admiration de la jeune génération.

A dix heures et demie nous quittons le port d'Annecy et nous nous embarquons sur le plus grand croiseur de la flotte, qui nous fait faire le tour de ce lac admirable. Mais les forestiers, pas plus que les touristes, ne vivent de contemplation et de discussion, et tandis que les roues tournent, le Comité d'organisation nous fait servir un déjeuner très apprécié. Nous passons successivement devant Menthon, Talloires et Duingt dont les castels couverts de verdure, se reflètent dans l'azur

de l'eau et dont Theuriet, un amoureux du Lac d'Annecy, a chanté les merveilles.

Mais il faut s'éloigner de ce beau spectacle. A deux heures, on nous convie au Théâtre, non pas pour y entendre un opéra, mais pour procéder à des nominations statutaires qui ne changent, du reste, par la composition de notre Comité Directeur et de nos Commissions spéciales; c'est dire que nos collègues, qui président aux destinées de la Société, s'acquittent fort honorablement de leur mandat.

Nous entendons ensuite deux savantes conférences, l'une de M. Mathey, un sylviculteur fort connu au delà du Jura, qui nous parle de la formation des glaciers et termine son exposé par un aperçu de la répartition de la flore dans les régions élevées des Alpes. Faute de place, nous ne pouvons analyser ce travail remarquable au double point de vue de la forme et du fond.

M. Mougin, Inspecteur dirigeant le service des reboisements de la conservation de Chambéry, nous présente ensuite une série de projections qui illustrent son exposé si clair sur la correction des torrents et le reboisement des régions élevées; régions, que l'homme, ou plutôt ses auxiliaires les chèvres et les moutons, ont amené, dans certaines régions de la Savoie, à une ruine complète. Mais le lendemain, nous avons l'occasion de revenir sur cette question en visitant la correction du Nant Trouble.

Dans le Théâtre, la chaleur devient étouffante, et pour nous réveiller, nous recommençons une chaude discussion provoquée par M. Jobez, un sylviculteur érudit, qui s'est fait un nom dans l'application de la Méthode du Contrôle qu'il expérimente, avec succès, dans ses vastes forêts de Morez. M. Jobez ouvre la discussion sur l'opportunité d'unifier les moyens de cubage des bois, en vue d'amener une entente entre les forestiers et les marchands de bois, touchant la manière d'exprimer le cube des bois. A peine la question est-elle exposée, que de tous côtés, partent des appréciations fort différentes sur la solution de la question, et la discussion qui tend à devenir aussi chaude que l'atmosphère de la salle, est coupée par notre président. L'on décide d'inscrire l'unification des méthodes de cubage des bois, comme l'un des sujets du concours de 1905.

M. Favre, Inspecteur à Dijon, relate ensuite les efforts que fait l'association des navigateurs de la Garonne, pour arrêter le défrichement dans les Pyrénées par les moutons espagnols. Cette association fort bien patronnée a affermé 2800 ha de pâturages, en vue de soustraire à une ruine complète et prochaine les périmètres des affluants de la Garonne. Cette œuvre, qui a une influence capitale pour cette région de la France, prouve que la question forestière et celle du reboisement et de la réglementation du parcours, gagnent chaque jour du terrain.

Avant de lever la séance notre Secrétaire général, M. Bourdin, qui est la cheville ouvrière de la Société, nous annonce que l'agenda fores-

tier a été vendu à neuf mille exemplaires en quatre ans. Voilà un beau résultat et un encouragement pour la Société vaudoise des forestiers, qui s'occupe de la publication d'un agenda pour la Suisse romande.

Nous n'avons pas grand chose à dire du banquet traditionnel qui réunit tous les congressistes le même soir, sinon qu'il ressembla à tous les banquets. Il fut, tout au moins, terminé par de charmants discours dont Mesdames les forestières eurent la meilleure part.

Jeudi, de fort bonne heure, les forestiers franc-comtois qui, par parenthèse, sont aussi bien auvergnats que vosgiens — les mille membres de la Société se recrutant aujourd'hui un peu partout — reprennent la ligne d'Albertville.

Au bout de deux heures de trajet de chemin de fer, pendant lequel quelques-uns de nos collègues nous dépassent aisément en automobile, nous descendons dans le petit bourg d'Ugines au cachet italien.

Au N. E. d'Ugines coule le Torrent du Nant Trouble qui, en 1877, se déchaîna et entraîna dans la vallée un cube considérable de matériaux recouvrant la voie ferrée sur une longueur de 500m. En 1890 l'Etat entreprit la régularisation du torrent, et l'on construisit une série de barrages, dont les derniers viennent d'être achevés. Le barrage inférieur est à 600 m et le supérieur à 950 m. La longueur totale des travaux est de 1500 m. Les berges ont été drainées et les contreforts des barrages ont été plantés de Vernes (boutures) et d'Epicéas, dont l'aspect est fort réjouissant. Le périmètre restauré s'étend sur une surface de 200 ha. L'entreprise totale a coûté 450,000 francs payés uniquement par l'Etat, la commune d'Ugines ayant été complètement défrayée.

C'est à M. Mougin que revient l'honneur de cette importante correction. Tandis que nous gravissons les berges escarpées du Nant Trouble, il nous initie aux difficultés de ces entreprises et complète sur le terrain son admirable exposé de la veille. Le Nant Trouble est de formation récente et la débâcle de 1877, fut causée par des défrichements effrénés. Ugines peut aujourd'hui dormir tranquille, son torrent a été dompté, et ses habitants peuvent de nouveau cultiver leurs terres en toute sécurité.

Nous quittons ce beau travail dont l'administration française peut être fière. Nous savons, du reste, que dans toute cette région, ainsi que dans le Dauphiné et les Pyrénées, le service forestier lutte de toutes ses forces contre la ruine des montagnes, ruine causée inconsciemment par l'homme.

Nous rentrons à Ugines, toujours sous un ciel sans nuages, avec l'impression que l'œuvre que nous venons d'admirer est fort bien comprise. Dans cette branche-là, nos collègues français se distinguent particulièrement, ils ont acquis une grande expérience dans l'art de régler les torrents. Après nous être reconfortés à Ugines, le train nous ramène au Chef lieu du Département; puis, la Société reprend la direction d'Aix-les-Bains pour aller visiter les Gorges du Fier, de classique réputation.

Mais il faut songer au retour et nous séparer de nos aimables collègues. C'est bien à regret que nous devons renoncer à l'excursion du lendemain dans la forêt de Thônes, qui porte un peuplement d'Epicéas fort admiré, paraît-il.

Nous quittons hélas! trop vite, nos collègues français qui nous ont reçus, nous autres Suisses avec infiniment d'affabilité et de bonne grâce.

Nous remportons, de notre trop court séjour à Annecy, le meilleur souvenir et nous avons — encore plus que par le passé — l'impression que ces rencontres entre forestiers, sont, non seulement utiles, mais nécessaires pour tout sylviculteur qui sent le besoin de développer ses connaissances et d'élargir son cercle d'investigations.

A. Barbey.



„La Société danoise des bruyères“.

Cette société fut constituée en 1866; son but primitif était la mise en valeur des bruyères du Jutland par la construction de routes, l'irrigation et le boisement. Dans la suite, l'Etat et les communes prirent à leur charge les frais d'extension et d'amélioration des voies de communication.

La Société répand à profusion des brochures et des traités très intéressants sur les diverses branches de la culture des bruyères; elle a un organe qui rend compte des travaux accomplis; elle institue des expositions et des réunions. Ajoutons qu'elle a un budget de 400,000 couronnes environ (la couronne vaut environ fr. 1.40). Elle compte aujourd'hui 4712 membres qui paient une cotisation annuelle de 4 couronnes. Elle dispose d'un nombreux personnel dans lequel on compte 10 Oberförster, aidés de 13 assistants pour les travaux forestiers.

Le champ de travail le plus vaste consiste dans le boisement. Les entreprises du début furent faites sur des terrains assez étendus mis à la disposition de la société par des propriétaires particuliers; ce furent surtout des champs d'étude et d'essai du boisement des landes. Les travaux furent peu à peu appréciés, devinrent populaires et plus nombreux, intéressant la moyenne et même la petite propriété. Pour donner une idée de l'extension des travaux de boisement entrepris, disons que, tandis qu'en 1870 on trouvait 16 plantations couvrant 2650 hectares, leur chiffre s'élevait en 1901 à 1449, d'une étendue de 54,262 hectares.

La Société possède actuellement 20 plantations couvrant 5500 hectares. Son rôle dans les propriétés particulières consiste à dresser le plan de boisement et à prêter l'aide, généralement gratuite, de ses employés pour en assurer l'exécution; elle peut obtenir des subsides du gouvernement si le particulier consent à placer les bois créés sous le contrôle de l'Etat, ce qui équivaut au maintien de l'état boisé. En 1902, l'Etat subsidia ces travaux à concurrence de 75,000 couronnes, de plus figurait au budget un crédit de 20,000 couronnes, sorte de fonds de

prêts, par l'intermédiaire de la Société et à des conditions avantageuses, aux reboiseurs.

La Société accorde également son assistance à des groupes locaux qui se sont constitués sur son initiative, en vue de faire des plantations d'arbres, de haies, pour servir d'abris aux exploitations agricoles, sous le climat fort venteux du Jutland; cette partie de l'entreprise eut un rapide succès et on distribue aujourd'hui, annuellement, 12 millions de plants d'essences diverses à plus de 12,000 propriétaires; l'Etat, de son côté, accorde par année un subside de 70,000 couronnes en vue de la création de ces arbres.

La Société a également pour objectif la création de prairies dans les bruyères et les marais.

L'étendue inculte du Jutland est considérable; malgré les travaux de boisement exécutés par la Société sur 54,000 hectares, ceux entrepris sur près de 9000 hectares par l'administration des dunes de l'Etat, enfin ceux entamés par l'administration forestière sur 25,000 hectares, il reste encore une étendue de plus de 300,000 hectares dont la mise en valeur exigera des efforts considérables.

„*Neue forstliche Bätter*“, traduction succincte J. P.



Chronique forestière.

Confédération.

Ecole forestière fédérale. Sur la proposition de la conférence des professeurs de la division forestière, le Conseil de l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'expert forestier aux étudiants dont les noms suivent par ordre alphabétique:

Conrad, Max, de Berne;
Gascard, Fritz, de Neuveville (Berne);
Meier, Paul, d'Olten (Soleure);
Meier, Ernest, de Berne;
Remy, Alfred, de Bulle (Fribourg);
de Werra, Adrien, de Sion (Valais);
Wyss, Hermann, d'Aarwangen (Berne).

Cours de construction pour candidats forestiers. D'après la „*Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen*“, le Département fédéral de l'Intérieur a décidé d'appeler les candidats forestiers à faire un cours technique de construction de 10 jours. Celui-ci, sous la direction d'un ingénieur des travaux publics, comprendrait 2 jours de cours (??!) à Berne, après quoi suivrait une tournée d'études dans différentes régions du pays. Ce cours vient d'être inauguré sous les auspices de l'inspection fédérale des forêts et il a duré du 15—24 avril.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir plus en détail sur l'innovation du service fédéral des forêts.